

Les deux champs professionnels

- **Espace Rural et Environnement** : Horticulture, espaces verts, floriculture, production légumière
- **Habitat** : Aménagement, revêtement, décoration, installation électrique, menuiserie

Dès la 4^{ème}, des professeurs de Lycée Professionnel assurent des enseignements dans une serre et des ateliers de découverte professionnelle.

La découverte professionnelle

• En 4^{ème} SEGPA :

Six heures d'enseignement professionnel par semaine
Deux stages d'une semaine chacun

• En 3^{ème} SEGPA :

Douze heures d'enseignement professionnel par semaine
Trois stages de quinze jours chacun

Les orientations possibles

CAP

- en **Lycée Professionnel**
- ou en **EREA** (Etablissement Régional pour les Enseignements Adaptés)
- ou en **MFR** (Maison Familiale et Rurale)
- ou en **CFA** (Centre de Formation des apprentis)

Bac Pro
possible en 3 ans

3^{ème} SEGPA

Groupe
St Joseph
Dijon

Ecoles

Collège

Lycée Général Technologique

Lycée Professionnel

Enseignement Post Bac

Centre de Formation

SEGPA

À chacun ses talents !

COLLEGE SEGPA SAINT JOSEPH

39 rue du Transvaal - BP 51090 - 21 010 DIJON Cedex - France

Tel : 03.80.59.20.15 - 06.66.32.97.44 / Fax : 03.80.59.20.16

Site internet : www.stjodijon.com

Email : segpa@stjodijon.com

Pour qui ?

La SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) s'adresse à des jeunes **collégiens dans leur douzième année**, issus de l'école primaire et **rencontrant des difficultés sévères et durables**, malgré les différents dispositifs d'aide mis en place.

A partir du constat des maîtres, **un dossier est constitué** avec l'accord des parents, comprenant les résultats scolaires, un bilan psychologique et une évaluation sociale et médicale. Il sera soumis à une commission (CDAPH ou CDOEA) qui validera l'orientation vers les enseignements adaptés.



Ateliers bien-être et prévention



Quels objectifs ?

- Restaurer la **confiance** chez l'élève, l'amener à coopérer avec ses camarades, à s'investir et gagner en **autonomie**,
- Acquérir le socle commun de connaissances et de compétences en validant, au minimum, le **palier 2**,
- Obtenir son **CFG** (Certificat de Formation Générale) en fin de 3^{ème},
- Accéder à un diplôme de **niveau V** (CAP) après la 3^{ème} par un lycée professionnel, un EREA, une MFR, un apprentissage,...



Quels moyens ?

- Des classes à **effectifs réduits** (16 élèves au plus par classe),
- Un **enseignement adapté** aux difficultés de l'élève, **individualisé** en fonction de ses besoins et de ses potentialités,

qui se veut **bienveillant** pour casser le sentiment d'échec et augmenter l'estime de soi,

- Un **enseignement professionnel** dans l'atelier Habitat et la serre horticole dès la 4^{ème},
- Des outils de suivi et de validation (le Projet Individuel de Formation et d'Orientation en lien avec le portfolio de l'élève, le Livret Personnel de Compétences, le Certificat de Formation Générale),
- De l'**aide aux devoirs** et du **soutien** pour les élèves les plus en difficulté,
- Des **ateliers bien-être et prévention** permettant d'améliorer la cohésion entre élèves, l'entraide, la responsabilité, la confiance, l'organisation...

Enseignants spécialisés



Professeurs de collège

Professeurs de lycée professionnel

Surveillante spécialisée

Psychologue

Educatrice spécialisée



L'internat

L'accueil en internat propose un cadre de vie **sécurisant et agréable**, une **aide à la scolarité**, un lieu **éducatif et civique**. Il va permettre au jeune de se socialiser, de favoriser l'épanouissement de sa personnalité et aussi l'amener à une autonomie et une insertion ultérieure.